

**Information de la mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Pays de la Loire
sur la modification du plan local d'urbanisme (PLU)
de Joué-sur-Erdre (44)**

n° PDL 10914 / KK AC PLU

Au regard de la demande d'avis conforme reçue le 19 décembre 2025, en l'absence de réponse prévue à l'article R 104-35 du code de l'urbanisme au terme du délai de deux mois, la MRAe Pays de la Loire est réputée avoir un avis favorable sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

La présente information, notifiée à la personne publique responsable, sera :

- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public, avec le formulaire visé à l'article R104-34 du code de l'urbanisme ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Nantes, le 13 février 2026

Pour la MRAe Pays de la Loire,

le président

Signé

Daniel FAUVRE

Demande - 010914/KK AC PLU

[Retour](#)

[Attributs](#) [Pièces jointes](#)

Numéro de la demande : 010914/KK AC PLU

Intitulé de la demande : Modification de droit commun n°1 - PLU de Joué-sur-Erdre

Autorité : MRae de la région Pays de la Loire

Type de procédure : Cas par cas ad'hoc pour un PLU ou PLUi

Date de publication : 13-02-2026

Mise à jour de la publication : 13-02-2026

Commune : Joué-sur-Erdre (44)

Domaine : PLU : Modification

Département : 44-Loire-Atlantique

Décision: ce dossier n'est pas soumis à évaluation environnementale

Statut du Dossier: Dossier Clos